




BULLETIN DE LA QUALITE DE L'AIR CELLULE INTERREGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT (CELINE) <i>Informing you on ambient air quality in the Belgian Regions</i> Rue Gaucheret, 92-94, 1030 Bruxelles tel: 02/227.57.02 Site internet : http://www.irceline.be	VLAAMSE MILIEUMAATSCHAPPIJ 
	
	

Bulletin du mardi 27 août à 10h30

Ozone: bulletin d'information :

- *Hier lundi 26 août : concentrations d'ozone élevées, dépassement du seuil d'information européen en 6 points de mesure.*
- *Aujourd'hui mardi 27 août : concentrations d'ozone élevées, risque de dépassement du seuil d'information européen dans le nord du pays.*
- *Mercredi 28 août : concentrations d'ozone élevées, pas de dépassement du seuil d'information de prévu.*

OBSERVATIONS

Hier lundi 26 août

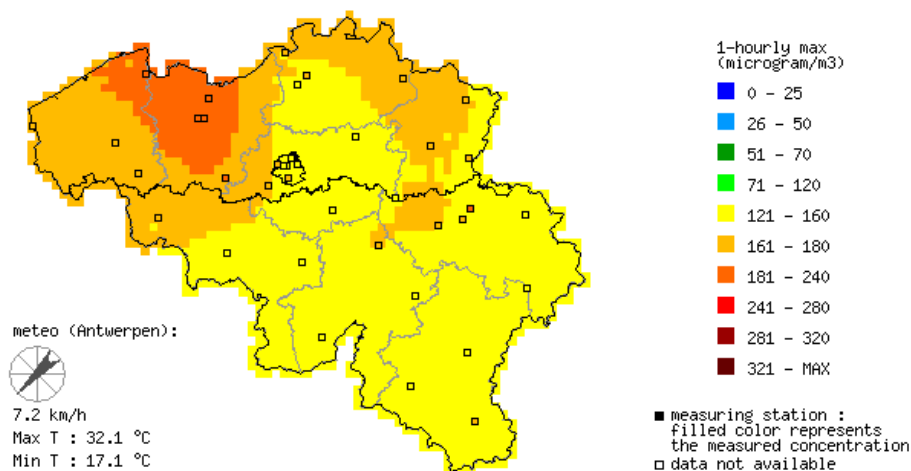
Hier lundi 26 août, des concentrations d'ozone élevées ont été mesurées dans les réseaux de mesure des trois régions. Le seuil européen d'information de 180 µg/m³ a été dépassé en 6 points de mesure. 180 µg/m³ est, en Europe, la concentration d'ozone à partir de laquelle la population doit être informée.

Les dépassements du seuil d'information européen ont été mesurés dans les stations suivante :

<i>Code</i>	<i>Localité</i>	<i>Durée du dépassement</i>	<i>Concentration maximale horaire (microgrammes (µg)/m³)</i>	<i>Concentration maximale sur 8 heures (microgrammes (µg)/m³)</i>
43R221	Herstal	16h00 - 17h00	181 µg/m ³ à 17h00	142 µg/m ³ à 20h00
44N012	Moerkerke	16h00 - 17h00	186 µg/m ³ à 17h00	166 µg/m ³ à 20h00
44N051	Idegem	16h00 - 18h00	183 µg/m ³ à 18h00	164 µg/m ³ à 20h00
44R701	Gent (Baudelopark)	14h00 - 18h00	206 µg/m ³ à 17h00	186 µg/m ³ à 21h00
44R710	Destelbergen	14h00 - 18h00	205 µg/m ³ à 16h00	180 µg/m ³ à 20h00
44R740	Sint-Kruiswinkel	15h00 - 18h00	199 µg/m ³ à 16h00	177 µg/m ³ à 20h00

Les concentrations horaires maximales pour la journée d'hier ont atteint en Flandre 206 µg/m³ (Gent, Baudelopark), en Wallonie 181 µg/m³ (Herstal) et à Bruxelles 165 µg/m³ (Berchem-Ste-Agathe). Environ 10% de la population, a été potentiellement exposée à des concentrations d'ozone supérieures au seuil d'information européen.

Daily highest 1-hourly Ozone concentrations on: Monday 26/08/2019

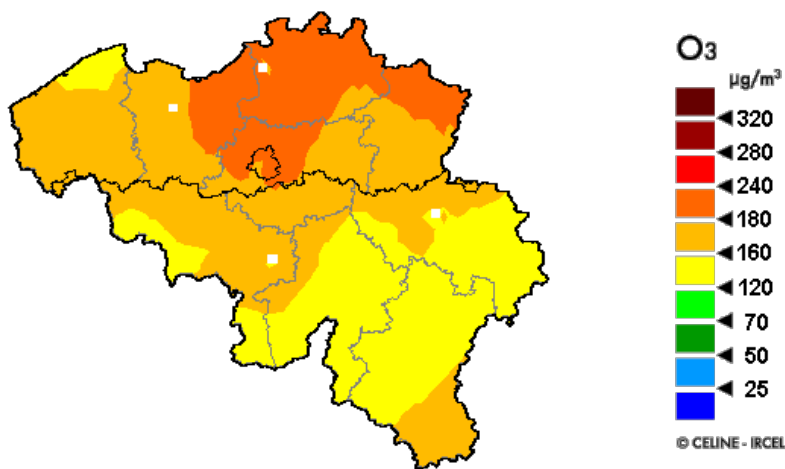


Concentration horaires maximales pour le lundi 26 août 2019

PRÉVISIONS DES CONCENTRATIONS D'OZONE

Aujourd'hui mardi 27 août 2019

Aujourd'hui, mardi il fera à nouveau très chaud et ensoleillé, avec des températures qui atteindront 28 à 30 degrés en Ardenne et 31 à 33 degrés dans les autres régions. En cours de journée, la nébulosité augmentera principalement dans l'est du pays. Le vent sera faible de sud à sud-est ou de direction variable. La combinaison entre l'accumulation de la pollution de l'air des jours précédents et des conditions météorologiques favorables entrainera une augmentation des concentrations d'ozone.



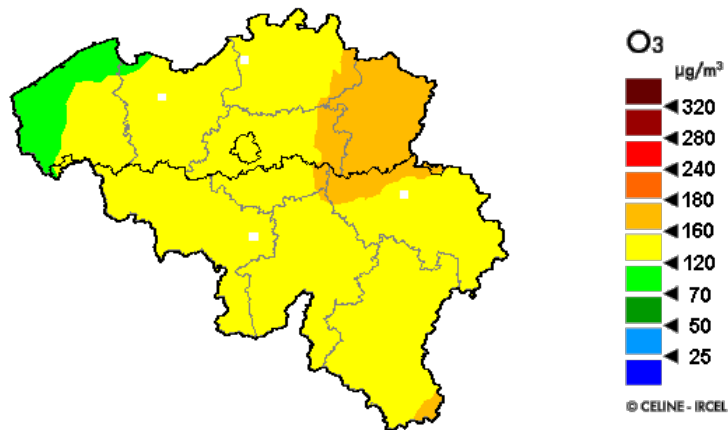
Concentrations horaires maximales prévues pour le mardi 27 août 2019

- **Concentrations maximales horaires prévues : entre 160 et 195 µg/m³**
- **Risque de dépassement du seuil européen dans le nord du pays.**

Demain mercredi 28 août 2019

Mercredi, les nuages élevés seront nombreux. Progressivement, des nuages cumuliformes se développeront. Dans le courant de l'après-midi, quelques averses orageuses pourront déjà éclater localement à partir de l'ouest du pays. Les températures maximales pourront encore atteindre 30°C localement, à la mer il fera plus frais avec des valeurs maximales autour de 24 degrés. Le vent sera faible à modéré de sud à sud-ouest

Les concentrations d'ozone demeureront élevées mais seront néanmoins en diminution. On ne prévoit pas de dépassement du seuil d'information de 180 µg/m³ en moyenne horaire

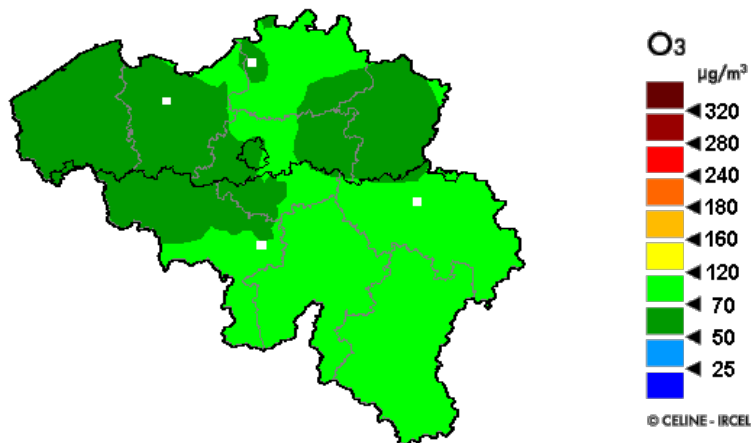


Concentrations horaires maximales prévues pour le mercredi 28 août 2019

- Concentrations maximales horaires prévues : entre 125 et 170 µg/m³
- Pas de risque de dépassement du seuil européen d'information

Jeudi 29 août 2019 et les jours suivants

A partir de jeudi le temps sera plus variable et moins chaud. Les concentrations d'ozone devraient évoluer à des niveaux de concentrations normaux pour la période de l'année.



Concentrations horaires maximales prévues pour le jeudi 29 août 2019

Attention : les cartes de prévisions ci-dessus sont basées sur les résultats de modèles de qualité de l'air. Ces modèles possèdent une incertitude ; les concentrations qui seront mesurées pourraient être plus élevées ou plus basses que prévu.

DERNIERES INFORMATIONS sur les CONCENTRATIONS en OZONE

Les concentrations actualisées en ozone sont affichées en temps réel sur notre Website <http://www.irceline.be>, avec une mise à jour horaire. Le site présente également les concentrations maximales pour aujourd'hui, demain et après-demain, obtenues par le modèle de prévision SMOGSTOP. Les prévisions sont remises à jour vers midi.

Pour obtenir ce bulletin de la qualité de l'air (aussi) par courrier électronique, veuillez vous inscrire à notre « mailing list » sur notre site internet.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

En Région flamande :

- Environnement : *Vlaamse Milieumaatschappij (VMM)*
 - Pour plus d'information sur l'environnement en Flandre : <http://www.vmm.be>
 - Autres informations sur la qualité de l'air en Flandre : <http://www.luchtkwaliteit.be>

- Santé : *Agentschap Zorg en Gezondheid*
 - Pour plus d'information sur l'impact de la chaleur et de l'ozone sur la santé, ainsi que les mesures préventives : <http://www.zorg-en-gezondheid.be/gezondmilieu.aspx>

En Région bruxelloise : *Bruxelles Environnement (IBGE)*

- Consultez le Pollumètre, mis à jour toutes les heures, par Internet (<http://www.bruxellesenvironnement.be>) ou par téléphone (02 / 775.75.99).
- Pour toute info sur l'environnement, Service Info-Environnement : 02 / 775.75.75

En Région wallonne :

Agence Wallonne de l'Air et du Climat (AWAC) – Internet : <http://www.awac.be>

CONTACTS PRESSE

En Région flamande :

- VMM : mevr Katrien Smet – tel. : 053/726 573 GSM : 0473/99 28 70
- Gezondheidseffecten en preventie: Agentschap Zorg en Gezondheid: de heer Joris Moonens (porte-parole) - GSM: 0490/65.46.40

En Région bruxelloise :

- Bruxelles Environnement : Mme Pauline Lorbat (porte-parole) – tél. : 0485/89.47.45, plorbat@environnement.brussels

En Région wallonne :

- Cabinet du Ministre C. Di Antonio : Mme Marie Minet (porte-parole), GSM : 0479/88.84.75

CELINE :

- FR : M. Philippe Maetz – tél. : 02/227.56.78 ou 02/227.57.02 – GSM : 0473/84.35.15
- NL : Mme Charlotte Vanpoucke – tel : 02/227 57 01 ou 02/227 56 72